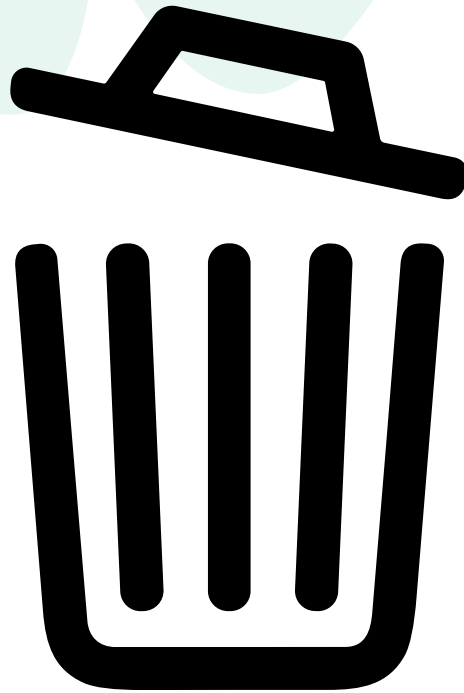


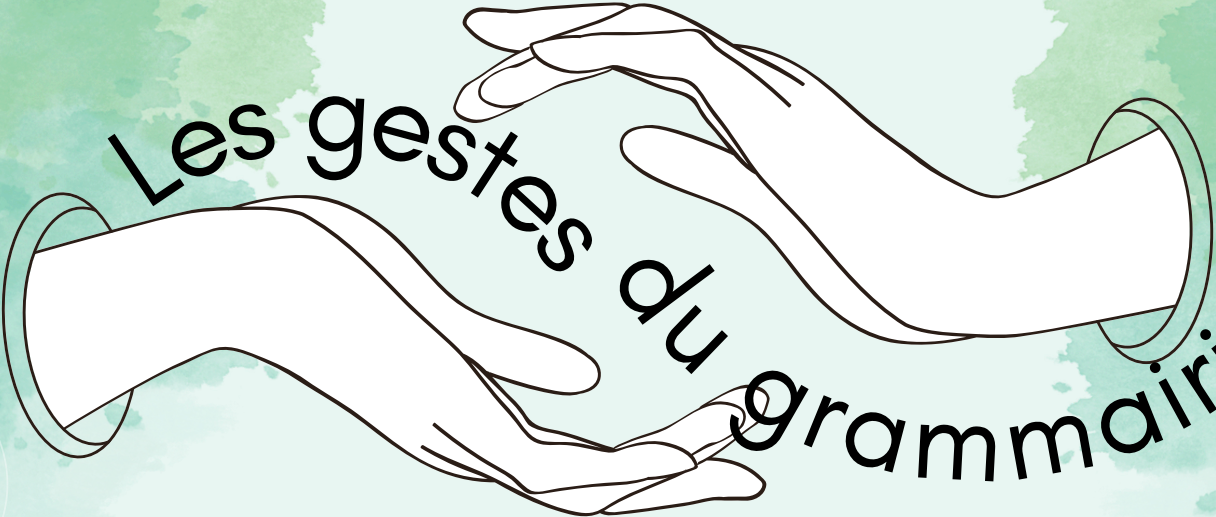
Les gestes du grammairien

L'effacement



L'effacement consiste à supprimer un mot ou un groupe de mots. Cette suppression donne au résultat une phrase correcte ou non. La manipulation d'effacement permet ainsi d'identifier les mots ou les groupes obligatoires et ceux qui sont facultatifs. Par exemple, le groupe sujet et le groupe verbal de la phrase ne pourront être effacés. En revanche, on pourra reconnaître le complément de phrase car son effacement ne nuira pas au sens de la phrase.

Les gestes du grammairien



Le déplacement



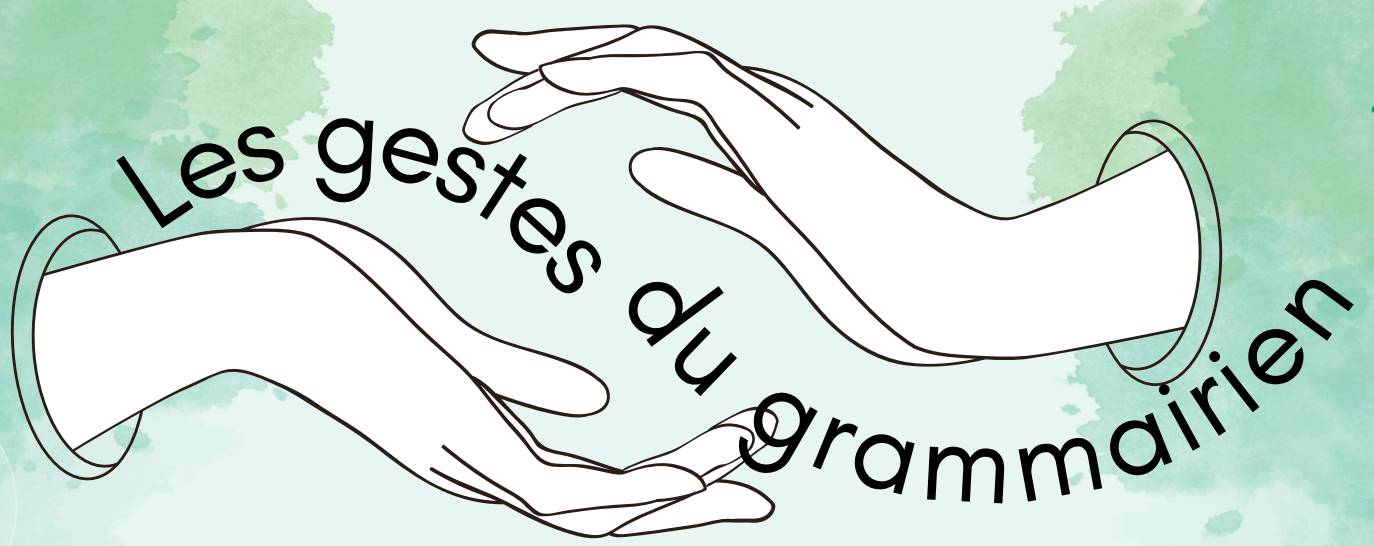
L'opération de déplacement consiste à déplacer un mot ou un groupe de mots dans la phrase. Cette manipulation permet entre autres de déterminer la fonction d'un groupe et d'en connaître les limites. Par exemple, le groupe en fonction complément de phrase pourra être déplacé alors que les groupes sujet et groupe verbal ne le pourront pas.

Les gestes du grammairien

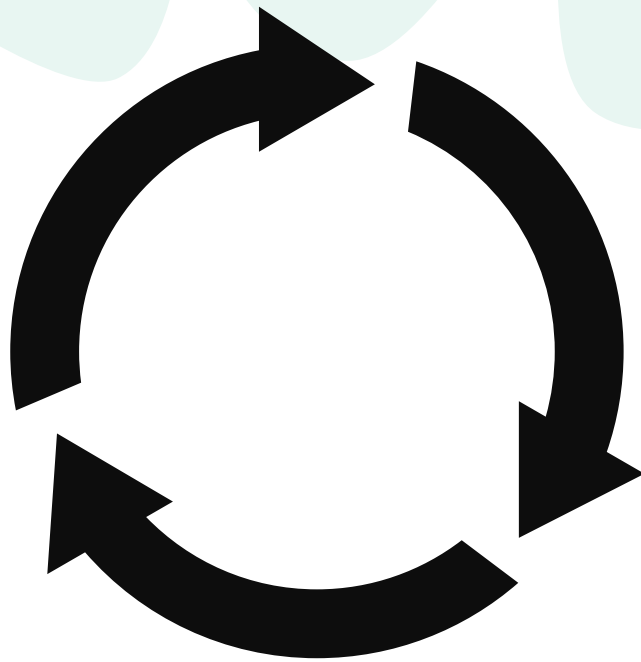
L'addition



L'addition (ou l'ajout) consiste à ajouter un mot ou un groupe de mots dans la phrase. Cette manipulation peut servir à déterminer la classe grammaticale d'un mot. Par exemple, pour repérer un verbe conjugué à un mode infinitif, il est possible de faire l'addition des adverbes de négation **ne** et **pas** avant ce verbe. De même, cette opération sert à identifier la fonction grammaticale de complément du nom ou épithète, car seul un groupe de mots qui occupe l'une de ces fonctions peut être additionné à un groupe nominal.

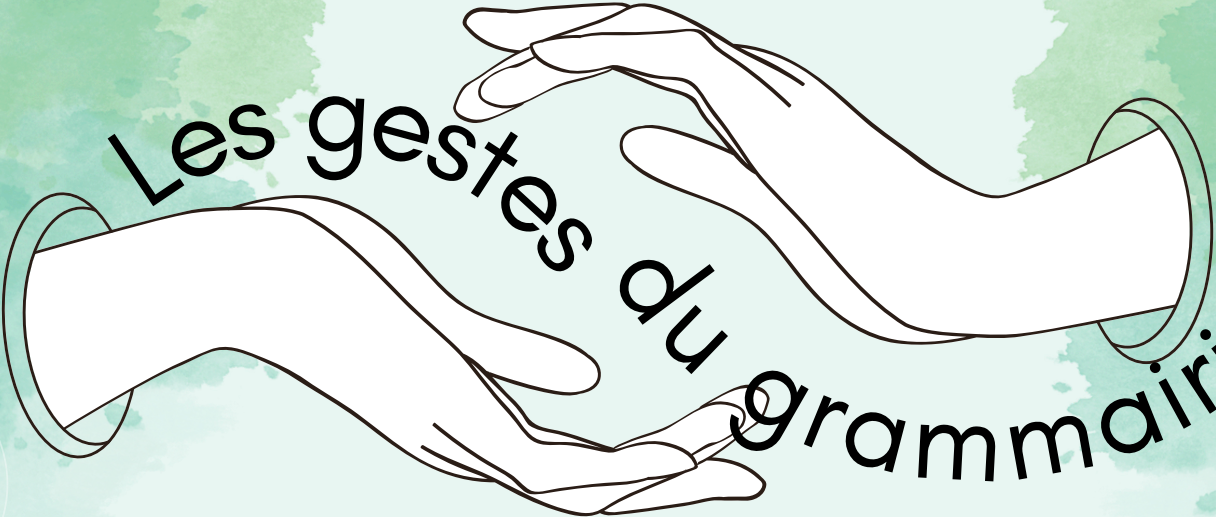


Le remplacement

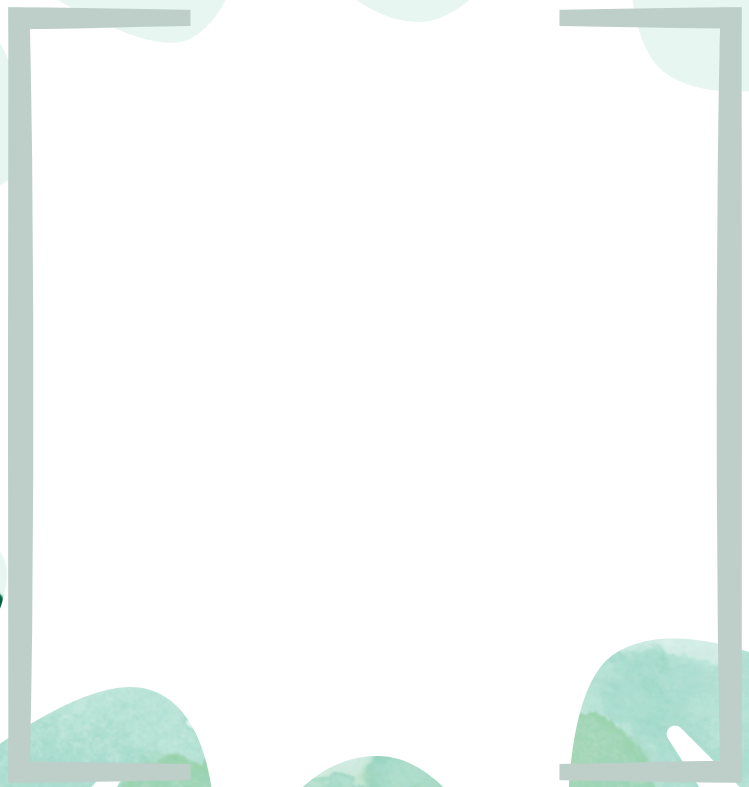


La substitution (ou le remplacement) permet de déterminer la fonction d'un groupe et d'en connaître les limites. Par exemple, on peut remplacer le groupe sujet par un **pronom** correspondant. On peut aussi retrouver un verbe **attributif** en le substituant par le verbe "être". On peut également **pronominaliser** un groupe de mots pour vérifier s'il est complément d'objet.

Les gestes du grammairien



L'encadrement



L'encadrement consiste à encadrer un élément de la phrase pour en déterminer la fonction et les limites. Par exemple, l'encadrement par **c'est...** **qui** permettra d'identifier le groupe sujet à l'exclusion des autres groupes. **Ne... pas** est parfois considéré comme un encadrement et non une addition.